

Délibération du Comité Directeur du 11 janvier 2014

Délibération 2014-05 : Pénalités d'arbitrage

Présents: René MOUSSEL, Maryvonne AVELOT, Djamil BOULENOUAR, Alain BOURDOISEAU, Emmanuel COLIN, Pascal DA GRACA, Christian DURIER, Stéphane DUVERGER, Michel FABEL, Gérard PETEL, Robert SROKA. Jeannie SANSOUS

Excusés: Robin MOUSSEL, Mickaël ANTONIN: Thierry DEYGLUN

La facturation des pénalités d'arbitrage est votée à l'unanimité.

Un reversement aux clubs excédents en arbitrage pour 50 %, pour l'équipement des arbitres pour 50 % est voté à l'unanimité. L'effectif pour le calcul du nombre d'arbitres est à calculer Hors jeune.

Vote à l'unanimité